

UE2 Maîtriser les savoirs pour enseigner 2

Niveau d'étude
Bac +4

ECTS
6 crédits

Composante
**INSPE : Institut national supérieur
du professorat et de l'éducation**

Présentation

Description

Problématique de l'EPS 1 : fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'éducation physique et des activités physiques, sportives et artistiques (APSA)

Problématique de l'EPS 2 : mise en contexte de l'enseignement de l'EPS dans le second degré :

- Concevoir et opérationnaliser des situations d'enseignement adaptées à la diversité des besoins et des ressources des élèves dans la classe au service des compétences visées par la discipline.
- Observer, analyser et évaluer les activités des élèves dans la classe afin d'organiser et d'assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant les apprentissages et la socialisation, pour un parcours de formation équilibré des élèves.
- Coordonner l'activité de la discipline EPS avec l'organisation du fonctionnement d'un établissement scolaire du second degré et coopérer avec l'ensemble des membres de la communauté éducative afin de mieux répondre aux enjeux éducatifs de l'école, condition d'un parcours de formation pour l'élève équilibré et équitable.

Projet d'intervention professionnelle : Conception d'un projet d'intervention professionnelle en contexte simulé à partir

de l'analyse de la motricité d'un ou des élèves de tous les niveaux de pratique rencontrés dans les établissements scolaires du second degré, afin de transformer les conduites des élèves et notamment leur motricité.

Objectifs

Problématique de l'EPS 1 : situer son action professionnelle au regard des permanences et des transformations de l'éducation physique, sous l'influence de déterminants endogènes et exogènes au système éducatif.

Problématique de l'EPS 2 : mobiliser les connaissances scientifiques, technologiques, professionnelles qui concourent à faire des choix pour adopter des stratégies et des activités d'enseignement soucieuses de favoriser, chez les élèves, l'acquisition des compétences dans le cadre des programmes d'éducation physique et sportive au sein des établissements du second degré.

Projet d'intervention professionnelle : analyser la motricité d'un élève ou d'un groupe d'élèves dans son activité physique de spécialité proposer des situations d'apprentissage prenant en compte la progressivité des apprentissages et l'évolution des élèves au cours des différents cycles de la scolarité se projeter dans un ou plusieurs contextes à des fins d'enseignement et ce, dans le cadre des interventions possibles d'un enseignant d'Éducation Physique et Sportive connaître les aspects sécuritaires et la gestion des accidents liés à la pratique de l'activité de spécialité.

Liste des enseignements

Savoirs académiques 2.1 :

Problématique de l'EPS 1

Savoirs académiques 2.2 :

Problématique de l'EPS 2

Didactique des disciplines 2 : Projet
d'intervention professionnel